



Pôle Accompagnement et Médiation

Action Gens du voyage

RAPPORT D'ACTIVITE

**GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL
DES GENS DU VOYAGE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU VAL DE SOMME**

Sise rue de Bonnay à CORBIE

Année 2021

L'aire d'accueil a été mise en service **le 19 janvier 2009**.

Elle peut contenir **30 caravanes au maximum** réparties sur **13 emplacements** distincts.

11 emplacements peuvent contenir une ou deux caravanes et 2 emplacements jusqu'à 4 caravanes. Un édicule composé d'un cabinet de toilettes, d'une douche et d'un auvent avec coin évier est rattaché à chaque emplacement.

Sur l'accès de l'aire (2 poutres) :

Le verrouillage des deux poutres en période d'occupation assure un passage suffisamment large pour les véhicules, tout en gardant le contrôle sur les entrées (l'accès ne permet pas le passage de caravanes double essieux sans notre intervention). Toutefois, en période de neige ou de verglas, dans un souci de sécurité des usagers, nous laissons les deux poutres en positions ouvertes.

Rappel du mode de fonctionnement

L'aire est ouverte tout au long de l'année avec une fermeture annuelle de quatre semaines en été, afin de permettre un entretien complet, la réalisation de réparations et d'éventuels aménagements complémentaires, mais aussi pour éviter un phénomène de sédentarisation de certains occupants.

Dans un esprit d'accompagnement social et de médiation, nous informons et orientons les voyageurs souhaitant séjourner sur le territoire de la Communauté de Communes.

Selon la sollicitation, l'information est transmise soit par téléphone, soit de visu.

Il est important que nous dictions et tenions les modalités fixées à notre cadre d'intervention afin que les sollicitants ne nous imposent pas leur propre fonctionnement (arrivées tardives, dimanches et fériés, ...). Cela passe quelques fois par la nécessité de les faire patienter, notamment aux abords de l'aire. La grande majorité des usagers des aires d'accueil respectent et se conforment à ces modalités.

L'orientation des voyageurs vers l'aire d'accueil se fait dans la limite de sa capacité d'accueil.

Les régisseurs - médiateurs assurent une présence effective sur l'aire.

⇒ **du lundi au vendredi journée**

⇒ **le samedi matin**

En dehors de ces horaires, une **astreinte continue** est instaurée sur toute la semaine, nuits, dimanches et fériés compris.

Numéro d'appel unique : 06 32 88 47 13

Nous réalisons l'accueil, l'organisation de l'installation (désignation de l'emplacement, ouverture des compteurs, explication sur le fonctionnement et les services existant à proximité) et la contractualisation des formalités administratives :

- ⇒ nous enregistrons nominativement les voyageurs, sur présentation d'une pièce d'identité, sur un registre des entrées et des sorties ;
- ⇒ nous photocopions la carte grise des caravanes pour la durée du séjour;
- ⇒ nous expliquons et faisons signer le règlement intérieur et l'état des lieux et nous encaissons le dépôt de garantie.

L'encaissement des droits de place et des consommations d'eau et d'électricité se fait à la semaine, le jeudi, après relevé des compteurs, suivant les tarifs fixés par arrêté de la collectivité. Pour suivre ces formalités, une procédure interne a été élaborée ainsi que des outils de facturation. L'encaissement est également enregistré sur un carnet à souche de la Trésorerie où les fonds sont déposés mensuellement par le biais du service Illicode.

Nous procédons aux formalités liées au protocole de sortie de l'aire des ménages : état des lieux, acquittement des sommes dues et restitution de la caution.

A la demande des voyageurs, nous leurs lisons et expliquons les courriers qu'ils reçoivent. Nous les aidons éventuellement à la rédaction de lettres et de documents administratifs.

Nous privilégions le dialogue en instaurant une relation de confiance avec les usagers, avec la ferme volonté de faire respecter le règlement intérieur, ce qui a jusqu'alors pleinement fonctionné.

Toutefois, en cas d'échec des relations verbales, les rappels à l'ordre et avertissements se feraient par courrier aux intéressés. En cas de troubles graves à l'ordre public, des rapports d'incidents sont rapidement transmis (courriel, téléphone, ...) à la CCVS.

Nombre de nuitées réalisées par mois en 2021

Nuitées de l'aire d'accueil durant l'année

Emplacement	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Nuitées des personnes	592	681	943	1132	1005	1056	679	128	866	952	577	744
Nuitées des caravanes	310	343	398	501	466	473	314	59	425	470	319	392

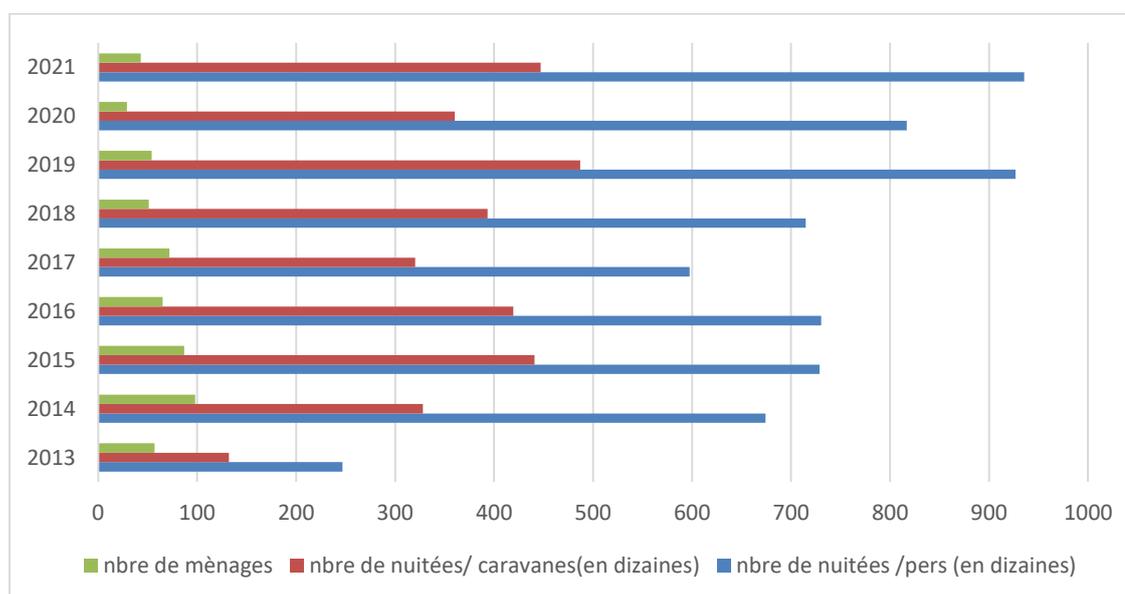
Taux d'occupation des emplacements à l'année

Emplacement	Résultat
1H	90%
2A	91%
2B	34%
3A	21%
3B	49%
4A	92%
4B	92%
5A	63%
5B	54%
6A	66%
6B	82%
7A	14%
7B	73%
8A	50%
8B	66%

Avec 9355 nuitées personnes et 4470 nuitées caravanes réalisées, nous obtenons **un taux d'occupation annuel de l'aire de 62.46 %**.

C'est au total **43 ménages pour 64 séjours, soit 114 personnes distinctes**, qui ont séjourné sur l'aire d'accueil. Après un creux en 2020, du fait de la situation sanitaire, l'année 2021 a connu le taux d'occupation le plus important depuis l'ouverture du site.

Evolution de la fréquentation depuis 2013



Durées des séjours des ménages ayant stationné sur l'aire en 2021

Durée de séjour des ménages

Libellé	Résultat	%
Moins de 11 jours	19	30%
De 11 à 30 jours	12	19%
De 31 à 60 jours	6	9%
De 61 à 90 jours	7	11%
De 91 à 120 jours	2	3%
De 121 jours à 150 jours	6	9%
de 151 jours à 180	4	6%
Plus de 180 jours	8	13%
<i>Total sur l'année</i>	<i>64</i>	<i>100%</i>

Répartition par catégorie des voyageurs

Libellé	Résultat	%
Hommes	56	34%
Femmes	61	37%
Enfants	49	30%
<i>Total sur l'année</i>	<i>166</i>	<i>100%</i>

Composition familiale des ménages

Libellé	Résultat	%
Personne seule	13	20%
Couple sans enfant	19	30%
Couple avec 1 enfant	17	27%
Couple avec 2 enfants	15	23%
Couple avec 3 enfants	0	0%
Couple avec 4 enfants et plus	0	0%
<i>Total sur l'année</i>	<i>64</i>	<i>100%</i>

Bilan de fonctionnement 2021

De par notre expérience, nous avons développé un véritable savoir-faire sur l'accueil des Gens du voyage. Cette action veut s'inscrire au profit d'une cohabitation à construire dans la durée avec ces derniers. Cette volonté est présente en permanence dans notre intervention auprès des ménages accueillis dans les aires dont nous assurons, ou avons assuré la gestion.

L'année 2021 a connu le plus fort taux d'occupation depuis l'ouverture du site en 2009.

Le phénomène de sédentarisation observé sur les cinq dernières années se vérifie une fois de plus et de nouveaux ménages viennent stationner sur l'aire d'accueil de façon régulière et prolongée. La majorité des ménages s'installant sur le site restent au minimum trois mois. L'occupation est constante sur les onze mois d'ouverture.

Outre le fait qu'elle est indispensable à l'entretien des infrastructures, la période de fermeture annuelle permet d'éviter la complète sédentarisation de plusieurs familles.

Lors de cette fermeture, en août 2021, les candélabres ont été remplacés pour un système d'éclairage à LED.

A la demande de la collectivité, une entreprise est intervenue pour une coupe rase des talus qui ceinturent le site.

De notre côté, nous avons procédé au nettoyage complet de l'aire et de ses abords et à l'entretien, ou remplacements nécessaires des installations électriques et de plomberie.

Comme chaque année à cette période, nous avons fait réaliser un curage des réseaux d'évacuation d'eaux usées.

Sur le plan technique, il est aussi à préciser que le compteur d'eau de l'arrivée générale a été remplacé en mars.

Pour l'année 2021, nous n'avons à déplorer aucune incivilité, ni de tensions avec les occupants. Cependant, en avril, un groupe d'une dizaine de caravanes s'est installé illicitement sur le territoire de la commune de Bussy les Daours et ce pour la deuxième année consécutive.

Nous avons accompagné, dans notre rôle de médiateur, les élus et les forces de l'ordre dans la prise de contact avec ce groupe.

En juin nous avons dû faire face à une situation inédite. Suite à de forts orages, les contrebass du site ont été inondés pendant quelques heures, mettant en péril les installations des ménages qui y stationnaient et déclenchant la panique des occupants. Le régisseur assurant l'astreinte est intervenu rapidement pour les aider et les rassurer.

Le lendemain la situation rentrait dans l'ordre.

Les principales difficultés rencontrées cette année sont dues au réseau d'évacuation des eaux usées. Nous devons régulièrement faire face à des bouchons. Enfin, les dépôts d'encombrants et d'ordures ménagères sur l'entrée du site par des personnes ne l'occupant pas sont quotidiens.

ELEMENTS DE GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL

Tarifs au 1^{er} janvier 2021 :

1^{ère} caravane : 2 euros / jour.

2^{ème} caravane : 1 euros / jour.

Electricité : 0.10 cent / KWh.

Eau : 3.50 euros / m3.

Caution : 200 euros.

Dépôts en Trésorerie

Date de dépôt	Montants
04/02/2021	1 267.13€
12/03/2021	1 124.37€
09/04/2021	1 652.09€
03/05/2021	1 431.22€
03/06/2021	1 496.00€
25/06/2021	1 185.47€
29/07/2021	2 197.56€
30/09/2021	555.11€
25/10/2021	1 556.35€
13/12/2021	1 539.74€
	14 005.04 €

Rappel des montants déposés les années précédentes

2020 : 11 535.66€

2019 : 13 010.01€

2018 : 9 921.91€

2017 : 7 531.02€

2016 : 11 477.98€

2015 : 12 607.63€

2014 : 8 906.57€

2013 : 3 253.84€

Facturations

Prévisionnel (Facturations hebdomadaires)

Mois	Détail du mois			Total
	Emplacement	Électricité	Eau	
Janvier	388,00 €	408,80 €	82,91 €	879,71 €
Février	472,00 €	546,13 €	107,52 €	1 125,65 €
Mars	590,00 €	634,22 €	135,55 €	1 359,77 €
Avril	892,00 €	1 058,44 €	258,17 €	2 208,61 €
Mai	678,00 €	518,33 €	158,29 €	1 354,62 €
Juin	700,00 €	365,28 €	187,17 €	1 252,45 €
Juillet	570,00 €	279,25 €	161,33 €	1 010,58 €
Août	40,00 €	77,27 €	- €	117,27 €
Septembre	674,00 €	390,50 €	229,52 €	1 294,02 €
Octobre	598,00 €	539,10 €	222,16 €	1 359,26 €
Novembre	420,00 €	516,90 €	126,02 €	1 062,92 €
Décembre	614,00 €	992,18 €	201,13 €	1 807,31 €
Bilan prévisionnel de l'année	6 636,00 €	6 326,40 €	1 869,77 €	14 832,17 €

Bilan annuel de la facturation

Libellé	Valeur
Emplacement	6 636,00 €
Électricité	6 326,40 €
Eau	1 869,77 €
Total	14 832,17 €

Consommations

Représentation annuelle des consommations

Fluide	Valeur
Électricité	63 264 kWh
Eau	534 m3